

Procuration à renvoyer à UFA - BP 55122 – 31504 TOULOUSE CEDEX 5  
ou par mail à [secretariat@armes-ufa.com](mailto:secretariat@armes-ufa.com)

*Si vous avez déjà renvoyé la procuration courrier, inutile de le faire deux fois.*

---

Je soussigné(e) .....

donne pouvoir de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire ainsi qu'à l'Assemblée Générale  
Extraordinaire de l'UFA du 14 septembre 2024 (*Mettre le nom de votre mandataire ou laisser en  
blanc, voir ci-dessous*)

.....

Et de procéder en mon nom aux votes nécessaires.

Signature

*Seuls les membres à jour de leur cotisation 2023 ou 2024 à la date de l'AG et présents peuvent recevoir une procuration.*

*Les procurations en blanc seront réparties entre les membres du Conseil d'administration présents.*

*Il est conseillé de recourir au pouvoir en blanc car si votre mandataire n'est pas présent, le pouvoir sera considéré  
comme nul. **Vous pouvez aussi indiquer le Président de l'UFA comme étant votre mandataire.***

*Les pouvoirs devront parvenir au secrétariat au plus tard la veille de l'Assemblée Générale pour être pris en compte, soit par courrier, soit  
par mail.*



Procuration pour participer aux Assemblées l'Union Française des amateurs d'Armes

Association loi 1901, sans but lucratif - Sous-préfecture de Muret (Haute-Garonne)  
Enregistrée sous le RNA W382001891 - Siège social : 27 avenue du Cimetière - 31500 Toulouse